

Document d'information

Rapports des comités sur la réponse à la pandémie

SITUATION : Trois rapports de comité qui évaluent la réponse du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) à la pandémie de COVID-19 ont été lus en Chambre le mardi 9 juin 2020.

PRINCIPAUX PORTE-PAROLLES :

Jackie Jacobson, président du Comité permanent du développement économique et de l'environnement

Frieda Martselos, présidente du Comité permanent des opérations gouvernementales

Caitlin Cleveland, présidente du Comité permanent des affaires sociales

Points essentiels

Quelles sont les recommandations du Comité permanent des opérations gouvernementales?

1. Le GTNO devrait examiner son cadre législatif afin de s'assurer que la première ministre puisse exercer un contrôle administratif pendant un état d'urgence. On recommande que le GTNO propose des modifications à ce cadre si nécessaire.
2. Le GTNO devrait adopter un protocole de communication pour les interventions en cas d'urgence.
3. Le GTNO devrait répondre aux préoccupations du public concernant les lacunes dans l'application de la loi avant que ne déferle une possible deuxième vague de COVID-19. Un groupe de travail sur l'application de la loi devrait pouvoir être mobilisé dans les 48 heures suivant une nouvelle urgence.
4. Le GTNO devrait rédiger un plan de communications numériques contenant une évaluation de l'état actuel des infrastructures de chaque collectivité, des coûts prévus pour garantir que toutes les collectivités disposent de moyens de télécommunications numériques efficaces, et qui précise à qui ce travail de préparation incombe.
5. Le GTNO devrait préparer un rapport sur les leçons apprises, basé sur les commentaires des employés, qui pourrait alimenter la rédaction d'une « Politique sur le télétravail ». Ce rapport devrait être achevé avant le 31 août 2020.

Quelles sont les recommandations du Comité permanent des affaires sociales?

1. Le MÉCF devrait pérenniser plusieurs des changements apportés aux politiques pour venir en aide aux clients de l'aide au revenu.
2. Le MSSS devrait continuer de travailler avec ses partenaires nationaux pour acquérir des fournitures et maintenir un stock suffisant en attendant la deuxième vague de COVID-19.
3. La SHTNO devrait pérenniser les changements de politique apportés au Programme transitoire de supplément au loyer jusqu'à ce que l'Allocation canadienne pour le logement soit offerte.
4. On devrait faire progresser le programme universel de garde d'enfants en maintenant le financement supplémentaire octroyé pendant la pandémie pour compenser les coûts d'exploitation et de nettoyage, ainsi que les subventions salariales pour les employés, et pour pallier les problèmes d'approvisionnement alimentaire qui risquent d'être plus importants après la crise.
5. Le MÉCF devrait demander aux conseils scolaires de district de continuer d'utiliser la technologie nécessaire pour soutenir l'apprentissage à domicile des élèves pendant la crise sanitaire. Le Comité recommande également que le Ministère se concentre sur les interventions positives et la sensibilisation afin d'améliorer les relations entre les écoles et les familles d'élèves vulnérables.
6. Le GTNO devrait pérenniser le programme de supplément salarial proposé aux entreprises, qui prévoit une aide financière aux travailleurs des TNO âgés de 15 ans ou plus et qui gagnent moins de 18 \$ l'heure.

Quelles sont les recommandations du Comité permanent du développement économique et de l'environnement?

1. Le GTNO, par la modification des programmes de la SID, devrait accroître son soutien aux entreprises. Il pourrait notamment le faire en prolongeant le programme de remise de prêts, ou en intensifiant ses programmes d'investissement.
2. Examiner la Politique d'encouragement aux entreprises et la mettre à jour en collaboration avec le monde des affaires et les députés. Cette mise à jour devrait être une priorité.
3. Le GTNO devrait travailler avec les parties prenantes autochtones pour déterminer l'importance du contrôle autochtone du projet d'agrandissement de la centrale hydroélectrique de la rivière Taltson. Un plan qui renforce les capacités afin de maximiser les avantages de ce projet devrait également être conçu.
4. Le GTNO devrait concevoir un plan complet et chiffré pour fournir la connectivité Internet à large bande à l'échelle du territoire, comparable au reste du Canada. Le Comité recommande que le plan lui soit présenté d'ici le 1^{er} septembre 2020.

Et ensuite?

Les députés proposeront les recommandations, en débattront et procéderont à un vote en comité plénier, le jeudi 11 juin 2020. Si elles sont adoptées, elles deviendront des recommandations de l'Assemblée législative au gouvernement. Les députés présenteront également des motions demandant au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest de répondre aux recommandations de chaque rapport dans un délai de 120 jours.